

# COMMUNE DE SAINT QUENTIN LES ANGES

## EXTRAIT DES DELIBERATIONS du CONSEIL MUNICIPAL Séance du 17 JUILLET 2018

**Date de la convocation :**

12 juillet 2018

**Nombre de conseillers :**

- en exercice : 9  
- présents : 7  
- votants : 7

L'an deux mil dix-huit, le 17 juillet, à 20 h 30, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Mme GAUME Marie-Jo. - Maire.

**Étaient présents :** Mme DEGAS, Mme GAUME, M. GUINEHEUX, M. LAURENT, M. MALTAVERNE, Mme PLANCHENAUT, M. POCHE

**Étai(en)t excusé(e)(s) :** Mme CHOPIN

**Étai(en)t absents :** M. LARDEUX

**Secrétaire de séance :** M. LAURENT

### D2018-26 : TARIFS SALLE DE LOISIRS POUR 2019

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

**DECIDE de fixer** les tarifs 2019 de location de la salle de loisirs ainsi :

		TARIFS	ARRHES 40%
2 salles	Habitants hors commune	300	120.00
	Habitants de la commune	265	106.00
2 salles Forfait Week-end	Habitants hors commune	450	180.00
	Habitants de la commune	415	166.00
Grande salle <b>AVEC CUISINE</b>	Habitants hors commune	260	104.00
	Habitants de la commune	225	90.00
Grande salle Forfait Week-end	Habitants hors commune	390	156.00
	Habitants de la commune	355	142.00
Petite salle <b>AVEC CUISINE</b>	Habitants Hors commune	150	60.00
	Habitants de la commune	130	52.00
Vin honneur ou réunion	Grande salle	100	40.00
	Petite salle	50	20.00
<u>Chauffage</u> D'office du 15/10 au 15/04. A la demande en dehors de ces dates	2 salles	57	
	Grande salle	41	
	Petite salle	30	
	Vin honneur gde salle	30	
	Vin honneur petite salle	21	
<u>Vaisselle</u> Couvert complet Verre (vin d'honneur)	Par personne	0.64	
		0.38	
<u>Vaisselle cassée/perdue</u> Verre Assiette Carafe Tasse Couvert Louche Plat	L'unité	1.83	
		2.70	
		2.70	
		1.33	
		1.12	
		3.21	
		5.35	

Il est rappelé que les personnes doivent verser des arrhes au moment de la réservation, correspondant à 40% du tarif de location de la salle.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

053-215302514-20180717-D2018-26-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/07/2018

Publication : 19/07/2018

Fait et délibéré les jour, mois et ans susdits

Pour extrait certifié conforme, le 19 juillet 2018.  
GAUME Marie-Jo., Maire

